

## OùRA!

### **Quand dois-je changer ma carte OùRA ?**

La même carte est valable pendant 5 ans.

### **Si je veux utiliser plusieurs réseaux, je dois avoir plusieurs cartes ?**

Une seule carte utilisable sur les réseaux de transport de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : cette carte est commune à de nombreux réseaux de transports de la Région. Elle peut être utilisée pour vous déplacer sur le réseau TER (trains), dans la Drôme ou sur les réseaux urbains de Valence, Montélimar, Grenoble, Saint Etienne et Lyon. Un seul support est nécessaire pour l'ensemble des abonnements ou des tickets de transports de vos enfants : la carte OùRA !

### **Je voyage avec mes enfants ? Dois-je avoir plusieurs cartes ?**

Oui, si vos enfants ont plus de quatre ans (c'est gratuit pour les plus jeunes!). Si vos enfants n'ont pas de carte, vous pouvez toujours acheter des tickets à l'unité ou un carnet de 10 trajets au conducteur.

### **Je déménage**

Votre adresse n'apparaît pas sur la carte mais vous devez signaler tout changement d'adresse par internet ([www.auvergnerhonealpes.fr](http://www.auvergnerhonealpes.fr)), voie postale (Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de l'Ardèche 4, rue Pierre Filliat 07 000 PRIVAS) ou dans un point d'accueil.

### **Ma carte OùRA! ne fonctionne plus**

Si elle contient encore des crédits de transport et qu'elle ne fonctionne plus, renvoyez-la à l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires pour expertise. Si la carte présente un défaut, elle sera remplacée gratuitement.

### **Ma carte est détériorée**

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de conserver sa carte de transport en bon état. Le remplacement vous sera facturé 8 euros.

### **En cas de perte/vol ou détérioration de ma carte OùRA!**

Votre carte sera bloquée dès que vous signalerez sa perte ou son vol ([www.auvergnerhonealpes.fr](http://www.auvergnerhonealpes.fr)) ou dans un point d'accueil ou par courrier à l'antenne régionale des Transports Interurbains et Scolaires. Le montant est de 8 euros.

### **Quel est le tarif du transport en Ardèche ?**

➤ Quelque soit votre trajet correspondances comprises, un prix unique :

- 3 € le billet à l'unité

Toute l'information sur les cars scolaires de l'Ardèche sur [www.auvergnerhonealpes.fr/scolaireardeche](http://www.auvergnerhonealpes.fr/scolaireardeche)  
Toute l'information sur les cars interurbains de l'Ardèche sur [www.auvergnerhonealpes.fr/interurbainardeche](http://www.auvergnerhonealpes.fr/interurbainardeche)  
Dernière mise à jour : 31/12/2017

- 1,80 € en achetant un carnet de 10 tickets
- Votre ticket est valable 2 heures.

➤ Abonnements possibles

- 20 € l'abonnement hebdomadaire
- 46 € l'abonnement mensuel
- 360 € l'abonnement annuel

**Ai-je le droit de bénéficier des réductions tarifaires avec la Carte OÙRA ?**

- Pour les moins de 26 ans, la date de naissance est obligatoire pour pouvoir bénéficier d'une réduction liée à l'âge.
- Si vos revenus sont faibles, vous pouvez bénéficier d'un droit à réduction valable un an à compter de la réalisation de la carte OÙRA !. Vous devez justifier auprès d'une mairie ardéchoise de la perception d'une allocation au titre :
  - du RSA revenu de solidarité active (plafond : personnes sans activité ou dont les revenus d'activité sont inférieurs ou égaux à 500 €)
  - de l'ASS allocation spécifique de solidarité
  - de l'ASPA allocation de solidarité aux personnes âgées
  - de l'AAH allocation d'adultes handicapés

**Ai-je droit à la gratuité ?**

C'est gratuit pour :

- les enfants de 0 à 3 ans
- les accompagnateurs de personnes handicapés titulaires d'une carte mentionnant « besoin d'accompagnement » et/ou « cécité »
- les chiens guides d'aveugles
- les animaux transportés dans un panier ou un sac (50 % de réduction pour les autres)
- les bagages volumineux et vélos mis en soute